



PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME

FR0010611335 - Part I

Reporting mensuel au **26 février 2026**

INFORMATION MMF

Par dérogation, le FCP envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union (états français allemand, autrichien, belge, hollandais, finlandais, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales, régionales ou locales des États membres (Länder allemands notamment) ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (USA et Japon), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

RÈGLEMENT MMF

Un fonds monétaire n'est pas un investissement garanti. Un fonds monétaire ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.

Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts (bancaires) : le capital investi peut en effet fluctuer (selon les fluctuations subies par l'actif du fonds) et il y a donc un risque de ne pas récupérer le montant de départ. Le risque de perte en capital est donc supporté par l'investisseur.

PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de la gestion est de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de sa performance.

[Cliquez ici](#)



Didier LACOMBE
Gérant



Rémi DURAN
Co-gérant

PROFIL

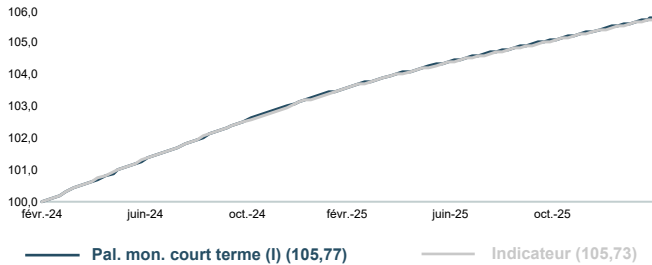
Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Délégataire financier	OSTRUM ASSET MANAGEMENT
Code ISIN	FR0010611335
Label ISR	Oui
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine Asset Management Banque Palatine
UCITS (OPCVM)	Oui
Indicateur de référence	€STER Capitalisé
Durée de placement recommandée	Inférieure à 3 mois
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue.
Commission de souscription	Sous. <= 40 M€ : néant ; Sous. > 40 M€ : 0,40% max.
Commission de rachat	Aucune
Politique des revenus	Capitalisation
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Frais courants	0,23% TTC

DONNÉES AU 26.02.2026

Valeur liquidative	35 350,944 €
Nombre de parts	27 642,748
Actif net global	1 310,03 M€
Actif net de la part	977,20 M€

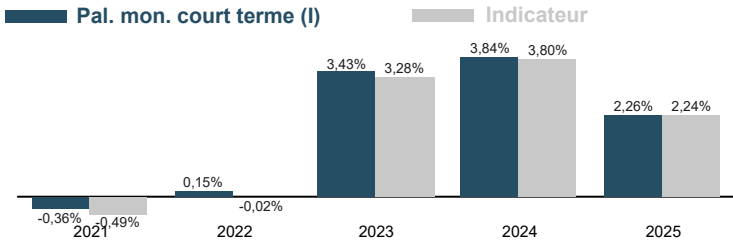
ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 29.02.2024



HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. mon. court terme (I)	0,15%	0,48%	0,31%	2,11%	9,76%	10,00%	9,50%
Indicateur	0,15%	0,47%	0,31%	2,09%	9,56%	9,47%	7,35%
Ecart de performance	0,00%	0,01%	0,00%	0,02%	0,20%	0,53%	2,15%

PERFORMANCE ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. mon. court terme (I)	2,01%	2,00%	1,98%	2,11%	3,16%	1,93%	0,91%
Indicateur	1,98%	1,98%	1,98%	2,09%	3,10%	1,83%	0,71%
Ecart de performance	0,03%	0,02%	0,00%	0,02%	0,06%	0,10%	0,20%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	0,14%	0,04%	0,12%	0,05%	0,12%	0,24%	0,22%
Volatilité de l'indicateur	0,14%	0,04%	0,12%	0,05%	0,11%	0,24%	0,23%
Tracking error	0,01%	0,02%	0,02%	0,01%	0,02%	0,02%	0,03%

COMMENTAIRE DE GESTION

Aux États-Unis, la croissance du PIB a ralenti au T4 à 1,4 % en rythme trimestriel annualisé après 4,4 % au T3, reflétant l'impact du « shutdown ». Les dépenses fédérales ont chuté de 16 %, retirant 1,15 point au PIB du T4. L'investissement productif en technologie reste le moteur de la croissance américaine. Les gains de productivité apparents ne semblent pas encore liés à la diffusion de l'IA, que peu d'entreprises savent rentabiliser à ce stade. Ils relèvent davantage des effets de bord de la croissance effrénée du secteur technologique qui accapare beaucoup de ressources physiques et financières au détriment du reste de l'économie frappé par l'incertitude tarifaire. La politique tarifaire n'a pas permis de réduire le déficit extérieur (70 Mds \$ en décembre) sur l'ensemble de l'année et de créer des emplois notamment dans le secteur manufacturier (7,9 % de l'emploi total, un plus bas historique). La consommation des ménages a ralenti en fin d'année. L'inflation reste élevée (3 % sur le déflateur hors énergie et alimentaire). Le déflateur du PIB progresse au rythme annualisé de 3,6 % au dernier trimestre.

En zone euro, le Momentum économique s'améliore sous l'impulsion du plan d'infrastructures allemand. La croissance a été de 1,5 % en 2025, meilleure qu'attendu et l'acquis pour 2026 est de 0,4%. La croissance de la zone Euro reste tirée par les pays dits périphériques : Espagne (2,8 %), Portugal (1,9 %). La reprise économique allemande transparaît dans les enquêtes PMI pour le mois de février. Les commandes à l'industrie ont bondi en fin d'année dernière et l'activité allemande répond au stimulus budgétaire. En France, la croissance est résiliente malgré les incertitudes. La croissance du PIB a été de 0,9 % en 2025, soutenue par la consommation des ménages au T4 alors que l'investissement ralentit. Les hausses de salaires négociées terminent sur une note positive à 2,95 % au 4ème trimestre. L'inflation du mois de février a atteint 1,9 % reflétant une moindre contribution à la baisse des prix de l'énergie, mais l'inflation core a accéléré à 2,4 % contre 2,2 % justifiant la prudence de la BCE.

Les spreads sur l'IG sont à l'écartement sur le mois. L'indice BEAC se tend de 9bp sur le mois après avoir atteint des valorisations tendues. Les indices synthétiques crédit s'écartent également de 4bp et 13bp respectivement pour les ITRAXX Main et Xover.

Dans la continuité de 2025, les facteurs techniques sont restés solides en février. Les fonds Euro Investment Grade enregistrent des flux positifs de près de 1,5mds€ après plus de 2,4 mds€ en janvier, de même que les fonds High Yield européens qui ont collecté plus de 1,3 mds€ depuis le début de l'année. L'activité primaire a été dynamique avec près de 27Mds€ d'émissions corporates IG auxquelles il faut ajouter 37mds€ d'émissions financières IG.

Dans ce contexte, en février, la moyenne mensuelle de l'Ester s'est affichée à +1.931% (+1.932% en janvier), celle du swap 1 an OIS à +1.910% (+1.928% en janvier) et celle de l'Euribor 3 mois à +2.011% (+2.028% en janvier).

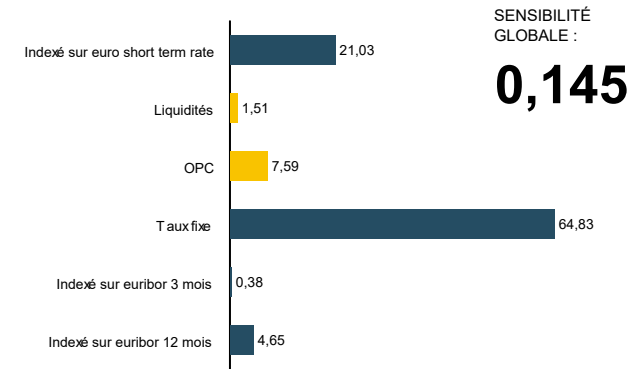
La performance du fonds s'établit à +0,15% sur le mois alors que l'indicateur de référence délivre +0,15%. La WAM et la WAL ressortent respectivement à 18 et 75 jours en fin de mois. Nous continuons de roller les positions en portefeuille tout en restant prudent eu égard du contexte géopolitique actuel, les points de courbes 1 jour à 6 mois sont privilégiés, et les titres présentant une liquidité jugée supérieure.

PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME

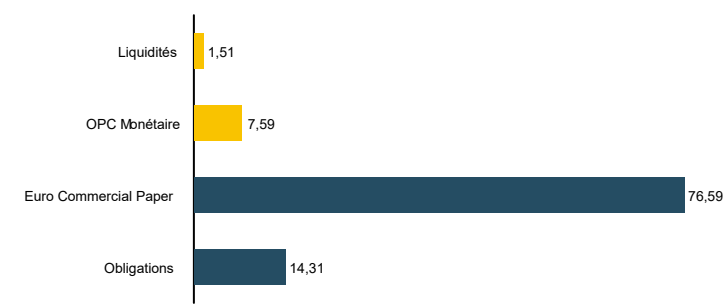
FR0010611335 - Part I

ALLOCATION (%)

RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX



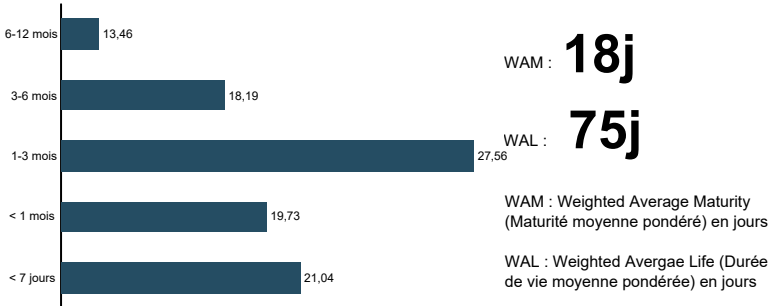
RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENTS



CATEGORIE DES EMETTEURS

CORPORATES	48,96%	
FINANCIÈRES	41,94%	
LIQUIDITÉS	1,51%	
OPC	7,59%	

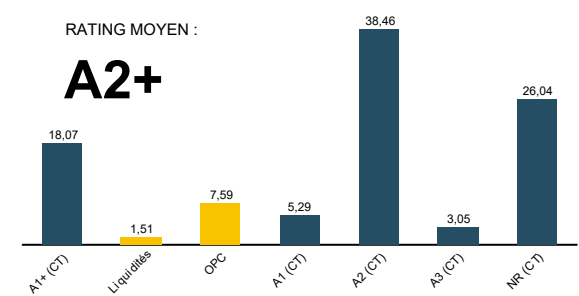
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



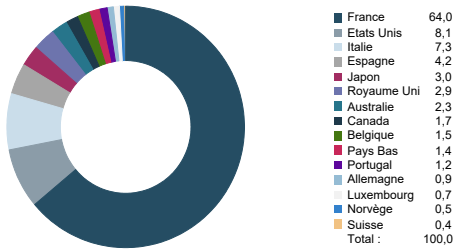
PRINCIPAUX EMETTEURS (sur un total de 91 émetteurs)

PURPLE PROTECTED ASSET GARANTI (FINANCIÈRES)	4,25%	
OSTRUM SRI CASH PLUS (OPC)	3,80%	
OSTRUM SRI CASH (OPC)	3,78%	
CREDIT AGRICOLE SA (FINANCIÈRES)	3,24%	

RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE



RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE



PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE (HORS OPC MONÉTAIRES) (sur un total de 183 lignes)

CODE ISIN ET INTITULÉ DU TITRE	% ACTIF	CATÉGORIE	PAYS
XS2743548104: PURPLE PROTECTED ASSET OIEST+0.1	1,94%	Etablissements et institutions financières	France
XFCS00X6LCF5: CODEIS SECURITIES OIEST+0.17% 15	1,94%	Etablissements et institutions financières	France
XFCS00X72QR3: CODEIS SECURITIES OIEST+0.18% 14	1,92%	Entreprises	France
XS2743548443: PURPLE PROTECTED ASSET OIEST+0.1	1,54%	Etablissements et institutions financières	France
XS3305838784: ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 310	1,45%	Entreprises	Italie
PTRE90JM0113: REN-REDES ENERGETICAS NACIONAL 09	1,22%	Entreprises	Portugal
FR0129263754: CREDIT AGRICOLE SA 080526 OIEST	1,16%	Etablissements et institutions financières	France
FR0129352565: LCL CR OIEST+0.24% 05-03-26	1,16%	Etablissements et institutions financières	France

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 86, rue de Courcelles 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Adm., ITM Concepts, Bloomberg.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com



Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable, autorisés à la commercialisation en France.